



Publié le :  
13/11/2019 à 15:37

Dans le cadre de la **Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)** qui se déroulera du 18 au 24 novembre 2019, l'AP-HM se mobilise pour informer et sensibiliser à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Conférence de l'**ADAPT** : Lundi 18 novembre de 8h30 à 17h -Espace Ethique Méditerranéen ( <http://www.semaine-emploi-handicap.com/> )

- Lundi 18/11 de 10h à 15h **TIMONE** grande passerelle vers Timone2
- Mardi 19/11 de 10h à 15h **NORD** Hall Mistral
- Mercredi 20/11 de 10h à 15h **CONCEPTION** Hall central
- Jeudi 21/11 de 13h à 16h **BROCHIER** Hall central
- Vendredi 22/11 de 11h à 13h à **P&L Self** et à **IRFSS** Hall central de 14h30 à 16h30

Pour en savoir plus (documents PDF) :

- Télécharger la plaquette AP-HM « À l'AP-HM, travaillons ensemble égaux et différents ! »
- Télécharger la plaquette ANFH

## Une convention entre le FIPHFP et l'AP-HM

L'AP-HM et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ont signé le 15 mai dernier une convention triennale (2019-2022) pour témoigner de l'engagement de l'AP-HM en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Principal employeur dans le domaine de la santé de la région, l'AP-HM ambitionne de concourir à la réussite de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés par la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et techniques.

Dans le cadre de son projet social de son projet d'établissement 2017-2022, l'AP-HM a inscrit la politique handicap parmi les axes majeurs de sa politique Ressources Humaines.

La convention avec le FIPHFP, d'un montant de 720 000 euros sur 3 ans, permettra de renforcer l'engagement de l'AP-HM dans ce domaine et d'améliorer la visibilité des actions menées en faveur des personnes en situation de handicap.

## Témoignages

« Paul TINTI, Agent SSIAP 1 à l'Hôpital de la Timone »



*J'ai intégré l'AP-HM le 3 juillet 2017 au poste d'agent SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) sur le site de La Conception, puis l'année suivante à La Timone.*

*J'ai suivi un parcours d'études classique avec une spécialisation au lycée en*

*que manutentionnaire, puis j'ai effectué de petites missions de travaux électriques.*

*C'est à ce moment que je me suis rendu compte des difficultés professionnelles que pouvait occasionner mon handicap. Pas au niveau de mes compétences, mais du rendement. Je suis atteint d'une hémiplégie congénitale au côté droit (petite paralysie de la main et de la jambe droite). En 2005, je suis devenu vendeur en matériel électrique, mais j'ai rapidement réalisé que je n'étais pas fait pour rester derrière un bureau. J'ai alors décidé de me faire reconnaître en tant que travailleur handicapé.*

*En 2007, j'ai intégré la société SANTERNE Marseille en tant que technicien en maintenance des installations incendie. Notre principal client était l'AP-HM. Lorsque l'AP-HM a ouvert des postes au service incendie, je me suis porté candidat. Avec mes compétences en incendie et mon expérience au sein de l'AP-HM, j'ai été recruté. La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) m'a permis de sauter une étape dans la titularisation. Après une année en tant que contractuel, j'ai pu devenir directement titulaire sans devoir passer, comme mes collègues, par l'année de stage.*

**Isabelle PELLEGRINI, Psychologue Clinicienne, Pôle ENDO, Hôpital de la Conception**



*J'occupe depuis 2013 un poste de psychologue clinicienne statutaire au sein du pôle ENDO de l'AP-HM.*

*Mon travail, qui consiste à recevoir, accompagner, soutenir des patients souffrant de diverses pathologies endocriniennes, diabète, troubles alimentaires, se fait essentiellement en position assise.*

*des douleurs neuropathiques importantes.*

*Le caractère constant des douleurs, la difficulté à les soulager, la charge physique et mentale que cela représente au quotidien a un impact sur tous les aspects de ma vie et notamment sur mon activité professionnelle, car ces douleurs sont exacerbées en position assise.*

*Afin de pouvoir continuer à travailler, j'ai tenté d'aménager mon bureau de manière à recevoir les patients sans trop souffrir mais ces dispositions ne sont pas suffisantes. Ma qualité de travailleur handicapé a été reconnue il y a quelques mois. L'objectif est de pouvoir configurer au mieux mon poste de travail, notamment en l'équipant d'un siège spécifique adapté à ma pathologie. Cela prend du temps, les sociétés spécialisées dans ce type de fauteuils ne figurent pas encore parmi les prestataires référencés à l'AP-HM. La Cellule Handicap s'efforce de trouver avec moi des alternatives à court terme et des solutions à long terme. Les démarches se poursuivent et j'espère les voir rapidement aboutir.*

**Aurélié FUCINI / DORCILE, Adjoint Administratif à la médecine du travail**



*J'ai été recrutée en 2004 en tant qu'Agent des Services Hospitaliers Qualifié à la Timone.*

*En 2014, j'ai eu un souci de santé qui m'a contrainte à me mettre en arrêt (Congé Longue Maladie) pendant 15 mois.*

*Sur les conseils de mon médecin du travail, j'ai contacté le service qui prend en charge les agents pour des bilans de compétences en vue d'un reclassement professionnel.*

*Je rencontrais cette personne une fois par semaine. Ces rendez-vous consistaient à préparer mon dossier (CV, lettre de motivation?) pour postuler sur un poste adapté à mon « handicap ».*

*À la suite de nos entretiens, cette personne m'a conseillé d'effectuer une demande de Reconnaissance de Travailleur Handicapé, afin de « m'assurer » un maintien dans l'emploi. Grâce à cette demande, j'ai pu être reclassée en septembre 2015 en tant qu'Adjoint Administratif Hospitalier à la médecine du travail.*

Copyright (c) 2015 - AP-HM - Tous droits réservés